

Commission Sportive d'Organisation

Visio-Conférence

Jeudi 6 octobre 2022

Présents : Michel CLAIRE / Louis BELLEVEGUE / Jacques LEONARD / Alain BONARDI / Martine GUILLON / Annick BIEHLER / Jean-Louis LAFLEUR / Fabien LOIRAT / Patrick MAZET / Yolande JERINTHE / Michael JOUSSE / Gilbert ROSILLO / Patrick PENICHON / Thierry LAURON / Jacky BOUCHARD

Début de réunion : 20h10

I. Point sur les Organisations Automnales

La réunion débute par un récapitulatif des compétitions de reprises organisées cet automne. A souligner la participation importante des clubs en AURA (Interclubs Jeunes et Qualif Coupe de France).

- Qualification à la Coupe de France – Problème de validation des conditions d'assurances qui a pénalisé de nombreuses équipes pour leur qualification à la Coupe de France. Décision amère de la fédération de refuser des équipes ayant une volonté de participer.
- Tour Qualificatif à la Coupe de France à Aubière – Propos inadmissible de la part d'un entraîneur de Perche envers un juge. Une enquête sera menée et des mesures seront prises.
- Interclubs Jeunes – Enorme participation de la part de nos clubs (24). Un grand merci au club local pour cette organisation de qualité. 22 équipes (12 filles et 10 garçons) qualifiées aux Championnats de France Interclubs Jeunes, représentant 13 clubs.

Une enquête va être faite auprès des clubs participants pour savoir s'ils préfèrent un seul site central ou 2 sites avec une répartition géographique.

II. Calendrier Estival 2023

Ci-joint, la proposition de calendrier estival.

- ➔ Le Championnat AURA d'athlétisme CJS aura lieu le 24 et 25 juin 2023. Cette date ne permettant pas de qualifier les athlètes Espoirs au Championnats de France de leur catégorie, nous proposons de mettre le Championnat AURA espoirs avec les minimales le 18 juin 2023.

Proposition d'éclater le championnat pré-régional d'Epreuves Combinées sur 2 sites - Demande rejetée car de nombreux juges vont être sollicités ce we là, éclater sur 2 sites engendrerait un besoin de juges plus important.

III. Records

Gilbert ROSILLO fait un point sur les records de Ligue battu cette saison.

Le changement de saison au 1^{er} septembre engendre une complexité dans la gestion et l'homologation des records en cours car le SIFFA n'est pas adapté pour gérer de cette manière. Gilbert veut conserver le record en proposé jusqu'au 1^{er} janvier 2023 et l'homologuer à cette date.

IV. Questions diverses

- La proposition d'Alain pour la gestion des couloirs en salle sur logica concernant les épreuves de 200m et 400m devrait pouvoir être travaillé pour l'évolution e-logica.
Alain souhaite une validation de la CSO AURA pour cette pratique afin d'appuyer la mise à jour sur e-logica.
- Alain souhaite que la CSO se positionne de mettre les athlètes dans les meilleures conditions possible pour réaliser des performances sur nos championnats et notamment d'inverser le sens des courses de sprint. Réponse en fin de compte-rendu.
- Petite précision sur le rôle des assistants jury - La volonté est de donner envie aux juges assistants en leur donnant un rôle gratifiant et de ne pas les cantonner au ratissage du sable, ceci dans le but de perpétuer leur engagement et formation.

Question : quelle est la position de la CSO Aura concernant les compétitions régionales pour mettre les athlètes dans les meilleures conditions possibles pour réaliser des performances.

La réponse est :

La CSO ne varie pas dans son positionnement, elle mettra toujours les athlètes dans les meilleures conditions possibles, mais respectera la réglementation en toute équité.

Pour les concours le sens du vent sera bien entendu pris en compte pour déterminer le sens des courses d'élan ou des lancers. Mais il sera aussi tenu compte des possibilités matérielles : confrontation entre lancers et sauts par exemple, problèmes de sécurités. La décision de changer de sens devant se faire avant le début du concours, une fois celui-ci fait il n'est plus possible de revenir en arrière dans ces épreuves (voir règlement).

Pour les courses le changement de sens des sprints ne sera possible que s'il est anticipé sur un stade prévu à cet effet, mais il ne sera en aucun cas improvisé.

Il est aussi à noter que dans la majorité des cas les stades sont orientés dans le sens des vents dominants pour la ligne droite d'arrivée, mais cela n'empêche pas que le vent peut être tournant et varier souvent de sens ou de force en cours d'épreuve.

Enfin, il n'est pas question de réserver les implantations régionales aux seuls stades équipés du double sens des courses. Cela fait partie des possibilités mais pas uniquement : le nombre de couloirs, la situation géographique, l'alternance des implantations, la capacité locale à s'investir, etc.... sont des critères qui seront étudiées et pris en compte pour le choix.

Fin de réunion 22h00